

# Rapport public Parcoursup session 2022

Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique (35990)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

| Formation d'affectation                                                                                                                                         | Jury              | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------|--------------------|
| Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique - Accès Santé (35991) | Jury option Santé | Tous les candidats | 30                         | 3259                      | 158                                                        | 237                                           | 16                    | 3                  |

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

- \* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

- \* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

- \* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

- \* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

**Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité Attendus locaux**

Certains indicateurs relèvent des résultats scolaires. D'autres renvoient à des expériences et pratiques extra-scolaires, devant être attestées par des documents scannés et joints à la candidature.

Les déclarations faites sur la plateforme sont nécessairement sincères, et les documents justificatifs devront être également présentés lors de l'inscription administrative.

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation a pour objectif d'apporter des compétences d'analyse de l'activité mis en jeu dans diverses pratiques physiques à travers différents éclairages scientifiques (physiologie, anatomie, psychologie, histoire). Elle permet d'approfondir la pratique physique et de s'initier à de nouvelles pratiques. La formation s'articule autour de cours théoriques et/ou pratiques se présentant sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés. En 1ère année, les étudiants choisissent une spécialité sportive. Le document suivant récapitule la liste des spécialités proposées et le niveau attendu : [spécialités sportives](#) Tous les étudiants suivent également les enseignements de trois sports d'approfondissement imposés. La formation est complétée par une mineure santé qui se substitue aux enseignements transversaux (informatique, expression-communication, projet professionnel personnel...). La mineure santé est composée des 11 matières suivantes : physiologie, santé publique anatomie, initiation à la connaissance du médicament, chimie, biochimie, histologie et biologie du développement, biologie cellulaire, sciences humaines et sociales, biostatistiques, biophysique. Vous pouvez consulter les plaquettes de formation à l'adresse suivante : [plaquettes des formations](#)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Les candidatures avec une scolarité française ont été classées par traitement algorithmique à partir des données quantitatives des dossiers.

Les éléments suivants ont été pris en considération :

- résultats académiques :

- notes dans les matières scientifiques en 1ère et terminale et notes des épreuves finales d'enseignements de spécialité relatifs aux compétences scientifiques,

- notes dans les matières littéraires en 1ère et terminale, notes des épreuves anticipées et notes des épreuves finales d'enseignements de spécialité relatifs aux compétences littéraires,

- notes dans les matières sportives en 1ère et terminale.

- compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire.

L'algorithme fourni par la C3D a été utilisé.

Les critères ont été examinés selon les réponses aux questions spécifiques du questionnaire rempli par le candidat.

Pour LAS il est important de noter que la compétence scientifique est majorée avec un coefficient de pondération.

Les candidatures ex-aequo sont départagées au regard des projets de formations et des appréciations portées sur les bulletins de note.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les résultats académiques en compétences scientifiques sont essentiels.

# Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation                                                               | Rappel des critères généraux                                                                                                                                       | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères                                                                                                                                                                                                                                                                          | Degré d'importance des critères |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Résultat académique                                                               | Niveau de compétences scientifiques en 1ère et terminale                                                                                                           |                                                      | Notes dans les matières scientifiques en 1ère et terminale et notes des épreuves finales d'enseignements de spécialité relatifs aux compétences scientifiques                                                                                                                                                                   | Essentiel                       |
|                                                                                   | Niveau de compétences littéraires en 1ère et terminale                                                                                                             |                                                      | Notes dans les matières littéraires en 1ère et terminale, notes des épreuves anticipées et notes des épreuves finales d'enseignements de spécialité relatifs aux compétences littéraires                                                                                                                                        | Essentiel                       |
|                                                                                   | Niveau de compétences sportives en 1ère et terminale                                                                                                               |                                                      | Notes dans les matières sportives en 1ère et terminale                                                                                                                                                                                                                                                                          | Très important                  |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire                     | Méthode de travail                                                                                                                                                 |                                                      | Fiche avenir                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Important                       |
| Savoir-être                                                                       | Compétences collaboratives                                                                                                                                         |                                                      | Fiche avenir                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Important                       |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation                                                                                                                    |                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                 |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Compétences d'encadrement, niveau de pratique sportive personnelle et niveau d'engagement dans la prise de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes |                                                      | Réponses aux questions spécifiques concernant : • votre pratique sportive ou culturelle en dehors de l'Education Physique et Sportive : niveau de pratique personnelle dans le cadre périscolaire et extrascolaire, pratiques de loisir et fédérales, pratiques artistiques, pratiques en activités non compétitives (sports de | Essentiel                       |

|  |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |  |
|--|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|  |  | <p>glisse, APPN...)... • vos qualifications d'encadrement, d'animation ou de sécurité : BAFA, BAFD, BPJEPS, livret de formation, diplômes fédéraux, CQP..., qualifications en arbitrage, jeune juge... (scolaires et fédérales), qualifications en secourisme et sauvetage (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2)... • vos expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile, d'engagement associatif : bénévolat associatif, mandat électif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH..., mandats dans les conseils des établissements scolaires, contrat de service civique...</p> |  |
|--|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

**Signature :**

Frédéric FLEURY,  
Président de l'établissement Université Claude Bernard  
Lyon 1